

R E E R E

Accueil mairie : 04 68 25 35 79 - accueil.pennautier@orange.fr

Site officiel : www.pennautier.fr

Page Facebook : [@villedepennautier](https://www.facebook.com/villedepennautier)

JUILLET
2020

L'ÉDITO



Retour à une vie (presque) normale

Nous avons attendu avec impatience ce lundi 11 mai, première étape du déconfinement. Il était temps de retrouver une vie plus normale, de reprendre nos activités, de rétablir nos liens sociaux. Ne cédon pas toutefois à l'imprudence car ce virus, qui a bouleversé le monde et figé notre pays, reste toujours présent.

Pensons en premier lieu à ceux qui ont perdu un être cher, à ceux dont les proches sont encore malades, à ceux qui se retrouvent sans travail après un arrêt prolongé de notre économie.

Disons un grand merci pour l'exemplarité de leur dévouement aux soignants, en particulier ceux de notre village et de notre maison de retraite des Romarins, et à tous ceux qui se sont dépassés pour prendre soin de nos malades et de nos aînés.

Disons également merci à tous ceux qui ont permis à notre commune de continuer à fonctionner malgré les contraintes sanitaires, les services municipaux, les commerces, les agriculteurs, plus récemment les écoles.

Saluons enfin les élans de solidarité et les initiatives qui ont mobilisé plusieurs d'entre vous.

Certains imaginent déjà « le monde d'après », retrouvons simplement à Pennautier le bien vivre ensemble.

Votre nouvelle équipe municipale sera à vos côtés pour répondre à vos attentes.

*Le Maire,
Jacques DIMON*

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS



L'élection des conseillers municipaux au suffrage universel direct a eu lieu le 15 mars 2020.

La première séance du conseil municipal s'est tenue samedi 23 mai 2020 et a eu pour but d'élire le maire et ses adjoints. Après avoir fait l'appel des membres, Jacques Dimon, maire sortant et tête de la liste unique « Ensemble aujourd'hui pour nos enfants demain » les a installés dans leur fonction. Puis la doyenne du conseil, Andrée Marty a rappelé l'importance du mandat qui leur a été donné par les urnes et qui doit être mis au service de tous les habitants du village.

Jacques Dimon a été élu maire par 22 voix et 1 vote blanc. Il a tenu à remercier les membres du conseil municipal de leur confiance. Cette nouvelle équipe, « exemple de démocratie locale réussie » se déclare « prête à construire l'avenir du village pour les six prochaines années. »

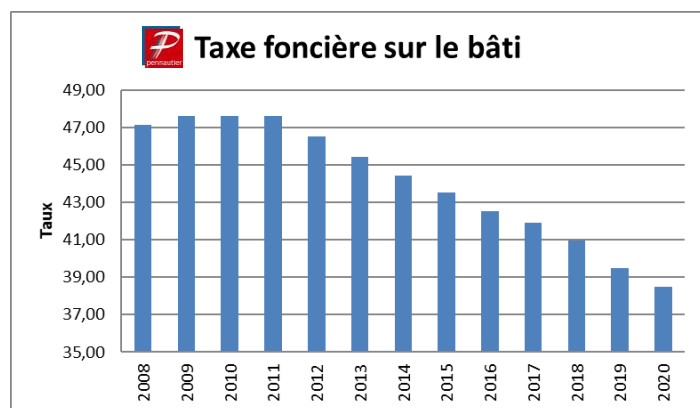
Voici, par ordre alphabétique, les vingt-deux colistiers de la liste « Ensemble aujourd'hui pour nos enfants demain » : Gérard Almerge, Stéphane Arias, Romane Baez, Nicole Bonsirven, Daniel Borner, Romain Candau, Jean-Philippe Dons, Raphaël Espagnol, Jean-Baptiste Faletti, Miren de Lorgeril, Sylvie Gibert, Sylvie

Guillemart, Adélaïde Magnier, Geneviève Martinet, Andrée Marty, Denis Monier, Marie-Hélène Prat-Marca, Jean Roudiere, Jean-Claude Seguy, Jacqueline Serieys, Jean-Paul Tabarly, Isabelle Teyssou.

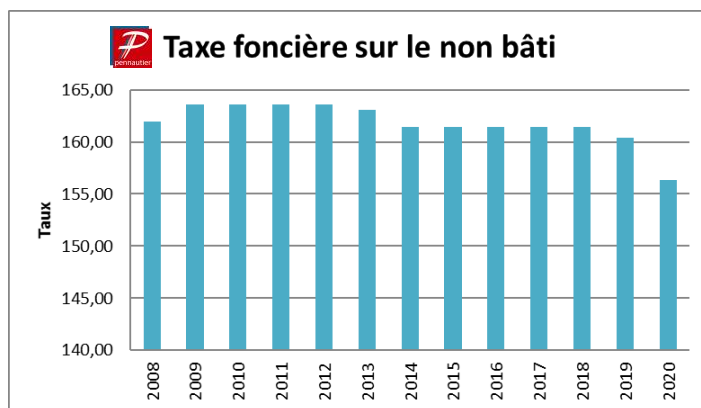
Les cinq adjoints élus sont, dans l'ordre : Jean Roudiere, Sylvie Gibert, Jean-Paul Tabarly, Andrée Marty et Gérard Almerge.

BUDGET 2020

Le budget de la commune proposé par le maire et voté par le conseil municipal mardi 23 juin 2020 se caractérise par une **maîtrise des dépenses de fonctionnement**, une volonté de poursuivre la **baisse de la taxe sur le foncier bâti** (se traduisant par une diminution de 45,40% à 38,50% entre 2013 et 2020) et la **poursuite d'investissements** ayant pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants.



-15,1% sur le foncier bâti entre 2013 et 2020
avec -2,5% entre 2019 et 2020



-4% sur le foncier non bâti entre 2013 et 2020
avec -2,5% entre 2019 et 2020

MESURES LIÉES AU CONFINEMENT

Organisation des services :

- *Protection du personnel communal :*

Dans le cadre de la gestion de la crise épidémique liée au coronavirus Covid-19, le service public a été maintenu et a permis d'assurer les actions et interventions les plus indispensables.

- *Suivi des personnes fragiles :*

Durant le confinement, période durant laquelle nous avons toutes et tous fait face à une situation totalement inédite, une concentration des habitants sur leur lieu de vie (immeubles, lotissements) et sur une période qui risquait d'être longue, des élues - en collaboration avec les Services - ont mis en place un contact hebdomadaire avec les personnes fragiles afin de connaître leurs besoins, les rassurer et leur livrer, pour les plus isolées, leurs courses effectuées dans les commerces locaux.

La liste des personnes fragiles recensées a été établie à partir des inscrits sur le plan canicule. Certaines personnes se sont senties oubliées et n'ont reçu aucun contact malgré leur âge en raison de leur non inscription (volontaire) sur cette liste ou de la présence de leur entourage (conjoint ou enfants). **Pour mieux cibler ces personnes « vulnérables » ou nous permettre de mettre à jour les coordonnées des inscrits, une fiche d'inscription sur la base du volontariat est jointe à ce Repère.**

- *Actions locales :*

Des actions de solidarité ont également été réalisées entre voisins. Le voisinage est alors devenu une ressource précieuse et indispensable pour assurer à nos aînés une « continuité de vie ». Un voisin solidaire a pu faire, en même temps que ses courses, celles de sa voisine âgée ou handicapée. Il a pu, en respectant scrupuleusement les règles barrières, lui déposer ses courses sur le paillason, prendre de ses nouvelles à distance ou par téléphone, la rassurer, etc.

Les commerçants et producteurs du village n'ont pas été en reste. Notons la création du « mini-drive des producteurs locaux ». Mis en place pendant la période de confinement, à la crêperie *Vent d'Ouest*, ce mini-drive a eu pour but de consommer local, de bonne qualité et d'éviter les lieux trop fréquentés. Onze producteurs ont proposé leurs produits de saison, sans commission sur les ventes pour compenser leur manque à gagner. Les produits furent variés : des laitages, œufs, pains et crêpes, bières artisanales, vin et jus de raisin, chocolat et miel et des plantes pour jardin.

- **Fermeture et point de situation des écoles :**

A la suite de la décision du gouvernement de rouvrir les écoles maternelle et élémentaire à compter du 12 mai, de nombreuses réunions (téléphoniques) ont été conduites pour organiser cette rentrée en prenant en compte les préconisations du protocole conséquent (60 pages) mis en place. Aussi, après accord avec le personnel enseignant et les parents d'élèves, Monsieur le Maire a pris la décision de ne rouvrir que l'école élémentaire le 12 mai et la maternelle le 2 juin avec les modalités suivantes : pas de cantine, alternance des journées de cours, accès contrôlé et sécurisé, etc.

En concertation avec les services du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), la municipalité a pris la décision de rouvrir l'ensemble des services périscolaires (cantine et ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)) à partir du 22 juin.

- **L'EHPAD et le FAM « Les Romarins » CCAS de Pennautier :**

L'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes âgées dépendantes) et le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) « Les Romarins » CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Pennautier a mis en place, très tôt, des mesures barrières pour ne pas subir les désastres que le Covid-19 a pu occasionner dans certains établissements.

Les membres du personnel ont très vite adopté les gestes barrières et les mesures qui les accompagnent, s'appliquant à assurer une présence bienveillante auprès des résidents. Les familles, quant à elles, ont accepté que les visites ne pourraient plus se dérouler comme à l'habitude, afin de protéger les personnes âgées et vulnérables. A partir du moment où cela a été possible, des visites ont été organisées pour que les personnes âgées, qui le souhaitaient, rencontrent leurs familles, afin que le sentiment d'isolement s'amenuise.

- **Entretien du village :**

Pendant cette période de confinement le personnel communal a été soumis à des règles strictes d'emploi. A cet effet, certaines tâches non essentielles, en particulier le désherbage, ont été proscrites. Malgré les contraintes le personnel des services techniques et des espaces verts a assuré l'entretien courant, le ramassage des encombrants, l'entretien des chemins communaux et a adapté les locaux scolaires pour répondre aux normes sanitaires. A cet effet il est rappelé qu'un arrêté municipal pris le 26 février 2019 par Monsieur le Maire prescrit le nettoyage des trottoirs devant son domicile.

- **Accès à la déchèterie :**

L'accès à la déchèterie a été modifié ce qui a généré beaucoup d'incompréhension de la part des habitants. Il est rappelé que c'est le COVALDEM (Collectivité Intercommunale de Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers de l'Aude) qui gère cette structure. Devant appliquer des règles de sécurité à l'égard de son personnel et des usagers tout en prenant en compte la capacité de tri à l'issue de la collecte, des mesures contraignantes ont été mises en place. Cela a généré des tensions inadmissibles avec les agents en place et de nombreux gestes d'incivilités par des personnes qui ont déversé dans la nature ce qui était refusé à la déchèterie. Ceci va nécessiter une opération de nettoyage de grande envergure par l'équipe technique.

- **Fourniture de masques barrières :**



De nombreux habitants se sont posés à juste raison la question de savoir pourquoi la municipalité ne fournissait pas de masques dès le début du confinement.

Le choix a été fait de fournir des masques aux normes AFNOR, fabriqués en France et réutilisables après lavage en profitant des commandes réalisées par la Région, le Département et l'Agglo. Ce qui explique les délais de fourniture. Il est à noter que certaines personnes n'ont pas attendu cette fourniture de masques agréés pour réaliser pour eux-mêmes ou leur famille des masques de protection qui ne pouvaient en l'état être distribués par une collectivité en raison du principe de précaution.

Les couturières de l'association *La Voie de la Louve* ont notamment œuvré pour la population en demande - dans les limites du possible - mais également pour les travailleurs de l'ESAT. Fin avril, *L'Envol* de Pennautier avait commandé des masques en tissu aux couturières de *La Voie de la Louve*. Pendant une quinzaine de jours, ont été confectionnés plus d'une centaine de masques pour le retour des 92 travailleurs en situation de handicap, œuvrant dans la blanchisserie, les espaces verts, le contrôle qualité et la restauration collective interne.

Une aide appréciable ayant permis aux travailleurs d'alterner l'utilisation de masques jetables homologués et des masques en tissu lavables.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

La crise sanitaire du Covid-19 a eu des conséquences sur la réalisation des travaux ayant pour objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants de Pennautier.

La programmation de certains travaux, déjà reportés en raison des conditions météorologiques, a encore une fois été décalée et le nombre de travaux réduits compte tenu des délais, des difficultés d'approvisionnement et du vote du budget.

- Les travaux engagés sur **les lotissements de la Condomines et des tennis** sont retardés de 6 mois.
- La **réalisation du trottoir de l'avenue Ocana** entre la rue Tramontane et le stade Puig-Aubert devrait débiter mi-septembre.
- **L'extension de la salle intersports** par la création d'un espace comprenant, une salle polyvalente de 240 m², un espace dédié au sport en salle (judo, gymnastique) de 100 m², un local de stockage ainsi que des espaces sanitaires et un point de réchauffage devrait également débiter en octobre. Cet espace sera relié à la salle intersports et bénéficiera d'un parking sur la zone en cours de décaissement.

BUDGET PARTICIPATIF

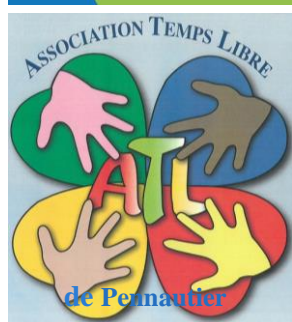


Dans le **cadre du budget participatif** initié par le Conseil départemental de l'Aude, l'association pennautieroise du Temps Libre porte un projet qui lui tient à cœur. Il s'agit de mettre en place un **pôle ludique, sportif et intergénérationnel sur deux sites de la Commune**, à savoir :

- **au Communal**, à proximité du parcours accrobranche pour les enfants,
- **à la Canarde** à proximité de l'AFDAIM (Association Familiale Départementale d'Aide aux Personnes Handicapées Mentales) pour les personnes en situation de handicap et ouvert à tous.

259 projets sont admissibles au vote des Audois. La **phase de vote se déroulera du 15 juillet au 15 septembre 2020** uniquement par voie électronique sur jeparticipe.aude.fr. **Chaque votant dispose d'une voie et devra choisir 4 projets différents** pour valider son bulletin. Des permanences seront prévues en mairie afin de permettre aux personnes n'ayant pas accès à internet de voter les jeudis 20 et 27 août ainsi que les jeudis 3 et 10 septembre de 8h à 12h et de 13h à 17h (renseignement au 06 38 49 32 27).

Si ce projet est retenu il sera financé à 100% dans l'année suivante par le Département de l'Aude. **Nous vous tiendrons informé des modalités de vote via le site internet de la Commune www.pennautier.fr et la page Facebook [@villedepennautier](https://www.facebook.com/villedepennautier)**. Les élus du Conseil Départemental ne trancheront pas, **c'est à vous de voter !**



AGENDA

Toutes les activités associatives et culturelles reprendront en fonction des nouvelles consignes gouvernementales.

- **La fête locale** organisée par l'association *Pennautier en Fête* en juillet est annulée.

- **Le Festival de piano « Les Cabardièses » se voit intégré à la Saison culturelle Na Loba 2020/2021 dès septembre.** Plus d'infos à venir sur www.pennautier.fr.

- **Samedi 26 septembre 2020 à partir de 9h :**

Action Nettoyons La Nature parrainé par les magasins E.Leclerc. **L'association Pennautier Nature & Patrimoine** œuvrera afin de communiquer un message de solidarité et d'entraide lié à la propreté de notre village.

Cette année étant marquée par la crise sanitaire du Covid-19, nous vous demandons de respecter les gestes barrières lors de la manifestation. D'autres informations suivront dans les semaines à venir sur www.pennautier.fr.

A vos agendas, afin de marquer cette date incontournable !

